



**Communiqué de presse**

Lundi 31 août 2020

## **Covid-19 : Paris renforce son dispositif de dépistage gratuit dans tous les arrondissements**

**Dès lundi 31 août, la Ville de Paris renforce son dispositif de dépistage de la Covid-19 afin de permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de se faire tester gratuitement dans tous les arrondissements.**

Face à la recrudescence du nombre de cas Covid-19 constaté sur l'ensemble du territoire national, le dépistage est une action primordiale dans la lutte contre la propagation du virus. La Ville de Paris a décidé de renforcer son offre de dépistage gratuit et de faciliter l'accès aux tests sur l'ensemble du territoire parisien.

Dès ce lundi 31 août, et en complément de l'offre des laboratoires privés, Paris va mettre en place trois laboratoires fixes ainsi que deux laboratoires itinérants qui se déplaceront dans tous les arrondissements. Ils permettront de couvrir l'ensemble du territoire parisien. Les tests pourront être effectués gratuitement.

Cette offre tient compte de la capacité maximale de tests proposée par les laboratoires et les autorités sanitaires. La Ville de Paris insiste pour que les laboratoires augmentent au plus vite leurs capacités de tests et met à leur disposition dès maintenant tous les moyens logistiques possibles pour faciliter cette montée en puissance.

En complément des dépistages réalisables dans les laboratoires privés, la Ville de Paris et l'Agence régionale de santé proposent dans chaque arrondissement, au plus près des Parisiennes et des Parisiens, des lieux de dépistage gratuit pour tous, y compris les non assurés sociaux.

[Plus d'informations sur le site paris.fr](https://www.paris.fr)

**Contact presse :**

Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)